

Nombre de membres :

| Afférents au Conseil Municipal | en exercice | qui ont pris part à la délibération |
|--------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| 23 | 23 | 17 |

| |
|---------------------------------------|
| Délibération n° 2023-10-01 |
|---------------------------------------|

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL D'ARRY (14210)**

Séance du 09 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le trois octobre 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian VENGEONS.

Présents : VENGEONS Christian, ALEXANDRE Yves, BLIN Annie, DAUTY Virginie, DAVID Frédéric, DAVID Nathalie, DESGUEE Jérémie, GILBERT Sébastien, GODARD Jacky, HERVIEU Jacques, LECAPITAINE Christelle, LECUYER Josiane, Marc-Antoine LEMIERE, MALBEC Béatrice, MOTTIN Christelle, RAVACHE Jérôme, PATIENCE Mickael, PELTIER Virginie.

Absents :

DUBREUIL Audrey, GILETTE Valérie, LE ROUILLY Chloé, PELLETIER Philippe.

Absente excusée :

FRENEE Anais donne pouvoir à Christian VENGEONS.

Présents : 16 à 18 selon les sujets **Pouvoirs :** 1 **Votants :** 17 à 19 selon les sujets

Arrivée à 20h08, Monsieur DAVID n'a pu prendre part au vote qu'après l'approbation du P.V.

Arrivée à 20h05, Monsieur HERVIEU n'a pu prendre part au vote qu'à partir de la délibération N°2023-10-03.

Arrivée à 20h35, Madame PELTIER n'a pu prendre part au vote qu'à partir de la délibération N°2023-10-05.

La séance a été ouverte à 20h03.

Mme Annie BLIN a été désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité.

Considérant que le Conseil municipal ayant respecté le débat contradictoire lors de la séance et sur tous les sujets mis à l'ordre du jour ;

CCAS : désignation des représentants (collège des élus)

Délibération 2023-10-01

VU l'Article R.123-9 du CASF

Vu la délibération 2020-11-88 fixant la composition du CCAS ;

VU la démission de Madame CHARBONNIER ;

Considérant la vacance du siège au CCAS ;

Décision : **17 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION**

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

NOMME les membres du collège élus du CCAS comme suit :

Membres élus

Virginie DAUTY

Jérôme RAVACHE

Béatrice MALBEC

Marc-Antoine LEMIERE

Audrey DUBREUIL

Annie BLIN

Anaïs FREENE

Jacky GODARD

Tournay-Sur-Odon

Missy

Le Locheur

Noyers-Bocage

Membres nommés

Murielle SALIGNON

Céline BREAND

Sandrine LAURENT

Lucienne PIHEN

Michel LEFEVRE

Martine MARSAUDON

Monique CHARLES

Michèle FERRON

Certifié exécutoire le
11/10/2023,
Le Maire, Christian VENGEONS

Pour copie conforme au registre,
Le Maire, Christian VENGEONS

